DESCRIPTIONS DE LEÇON ET GUIDES PÉDAGOGIQUES MODIFIÉS – MOUVEMENT POUR ADOPTER LA POSITION GARDE-À-VOUS À PARTIR DE LA POSITION EN PLACE REPOS ET LA POSITION EN PLACE REPOS À PARTIR DE LA POSITION GARDE-À-VOUS

A-CR-CCP-801/PG-002

OCOM M108.01 – ADOPTER LES POSITIONS GARDE À VOUS, EN PLACE REPOS ET REPOS

1. **Rendement.** Adopter les positions garde à vous, en place repos et repos.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) les commandements;

      (2) de la supervision; et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade à l'extérieur (dans des conditions météorologiques favorables).

3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit exécuter les mouvements d'exercice militaire individuels suivants :

   a. de la position « en place repos » à la position du « garde à vous »; et

   b. de la position du « garde à vous » à la position « en place repos ».

4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le mouvement pour adopter la position garde-à-vous à partir de la position en place repos, en faire la démonstration et permettre aux cadets de s'exercer.	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-2 à 2-8)
PE2	Expliquer le mouvement pour adopter la position en place repos à partir de la position garde-à-vous, en faire la démonstration et permettre aux cadets de s'exercer.	Démonstration et exécution	5 min	A0-002 (p. 2-2 à 2-8)

5. **Durée**

   a. Introduction/Conclusion : 5 min

   b. Démonstration et exécution : 10 min

   c. Total : 15 min

6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour permettre aux cadets de participer à une étude supervisée de la matière d'enseignement pratique. Cette méthode donne l'occasion à l'instructeur de présenter la matière, de démontrer et d'expliquer les procédures et de superviser les cadets pendant la mise en pratique des compétences. Cette méthode se prête à tous les styles d'apprentissage.

7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000 DHP 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Des instructeurs adjoints au besoin.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** Il n'y a pas d'évaluation formelle à cet OCOM. Les instructeurs confirmeront durant le contrôle de fin de leçon la compétence du cadet à exécuter les mouvements. De plus, ils donneront des commentaires continus lors des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaire et des cérémonies militaires ultérieures.

11. **Remarques.** S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A-CR-CCP-801/PF-002

INSTRUCTION COMMUNE

NIVEAU DE COMPÉTENCE UN

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 1

OCOM M108.01 – ADOPTER LES POSITIONS GARDE-À-VOUS, EN PLACE REPOS ET REPOS

Durée totale : 15 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM est présentée au chapitre 4 de la NQP. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Avant de commencer l'enseignement de cette leçon, l'instructeur doit :

- réviser le contenu de la leçon et se familiariser avec la matière; et
- choisir la formation d'escouade la plus efficace par rapport à la leçon enseignée. L'escouade peut former un seul rang, un demi-cercle ou encore un « U » au cours de l'instruction de l'exercice militaire élémentaire. (Nota : Tous les cadets **doivent** pouvoir bien voir toutes les démonstrations et les explications.)

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

Cette leçon est présentée à l'aide de la méthode d'instruction par démonstration et exécution. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour permettre aux cadets de participer à une étude supervisée de la matière d'enseignement pratique. Cette méthode donne l'occasion à l'instructeur de présenter la matière, de démontrer et expliquer les procédures, et de superviser les cadets pendant leur mise en pratique des compétences. Cette méthode se prête à tous les styles d'apprentissage.

L'instructeur doit acquérir et utiliser un vocabulaire de termes brefs et concis, afin de bien faire comprendre aux membres de l'escouade l'importance d'exécuter les mouvements de façon énergique. Par exemple, les mots « frapper », « forcer » et « saisir » donnent une idée du niveau d'énergie et de précision requis. Il ne doit en aucun cas proférer des jurons ou user de sarcasme à l'endroit d'une personne.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A-CR-CCP-801/PF-002

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d'adopter les positions garde-à-vous et en place repos.

IMPORTANCE

À titre de membres du Mouvement des cadets du Canada (MCC), les cadets devront exécuter les mouvements d'exercice militaire à un niveau compétent, tout en développant netteté, esprit de corps, coordination des mouvements et vigilance. Ces mouvements doivent être exécutés avec aisance et sans hésitation. S'assurer que les cadets se déplacent efficacement en un groupe pour encourager la discipline, la vigilance, la précision, la fierté, la stabilité et la cohésion. Cela développe la base du travail d'équipe sur lequel dépend le MCC.

Point d'enseignement 1 — **Adopter la position garde-à-vous à partir de la position en place repos**

Durée : 5 min — Méthode : Démonstration et exécution



On rappelle aux instructeurs de donner le bon exemple pendant l'exercice militaire dès qu'ils se trouvent sur le terrain de parade. Des mouvements appropriés de l'exercice militaire, combinés à un comportement professionnel, sont d'une importance considérable et doivent servir d'exemple tout au long de la période d'instruction.

FAIRE LA DÉMONSTRATION DU MOUVEMENT AU COMPLET EN CADENCE

L'instructeur doit faire la démonstration complète du mouvement d'exercice militaire en cadence. Un instructeur adjoint de pratique peut faire cette démonstration.

La démonstration doit être faite à partir de différents points d'observation, au besoin.

FAIRE LA DÉMONSTRATION DE LA PREMIÈRE PARTIE DU MOUVEMENT (PREMIER NUMÉRO)



Pour faciliter l'instruction, les commandements de l'exercice militaire ont été décomposés en mouvements individuels, ou numéros. Le ou les instructeurs doivent faire la démonstration de chaque numéro et l'expliquer.

Pour adopter la position garde-à-vous à partir de la position en place repos, le cadet doit faire ce qui suit :

Au commandement EN DÉCOMPOSANT, GARDE-À-VOUS, ESCOUADE – UN, fléchir le genou gauche et ramener le poids de leur corps sur le pied droit.

FAIRE RÉPÉTER LE PREMIER MOUVEMENT PAR L'ESCOUADE

Faire répéter le premier mouvement par l'escouade collectivement, puis individuellement et de nouveau collectivement.

FAIRE LA DÉMONSTRATION DE LA DEUXIÈME PARTIE DU MOUVEMENT ET L'EXPLIQUER

Au commandement « ESCOUADE — DEUX » :

1. tendre vivement la jambe gauche, placer le pied au sol de façon énergique, le bout du pied en premier, puis le talon, en gardant les talons en ligne; et
2. en même temps, d'un mouvement rapide, ramener les bras et les mains à la position garde-à-vous.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A-CR-CCP-801/PF-002

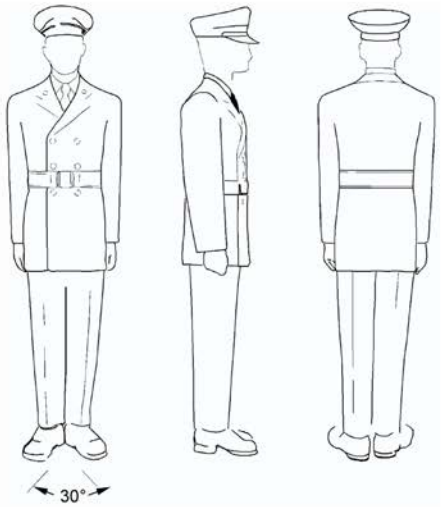

A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, 2001

Figure 8-1-1 Position du garde-à-vous



A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, 2001

Figure 8-1-2 Poignets en position du garde-à-vous



Il est essentiel d'observer constamment les mouvements et de corriger toutes les erreurs. Il faut corriger les erreurs dès qu'elles se produisent.

EXÉCUTER DEUX DÉMONSTRATIONS COMPLÈTES ET FINALES

Au commandement GARDE-À-VOUS, combiner les deux mouvements en un seul. La cadence est marquée en comptant « un ».

Le ou les instructeurs doivent exécuter une démonstration complète et permettre aux cadets de s'exercer.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

Les cadets doivent adopter la position garde-à-vous en escouade.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A-CR-CCP-801/PF-002

Point d'enseignement 2 — **Adopter la position en place repos à partir de la position garde-à-vous**

Durée : 5 min — Méthode : Démonstration et exécution

DÉMONTRER LES MOUVEMENTS COMPLETS EN COMPTANT LA MESURE

La position « en place repos » est une position intermédiaire entre le « garde-à-vous » et le « repos ». Elle ne permet pas de détente, mais peut être maintenue sans effort plus longtemps que la position du garde-à-vous.

DÉMONTRER LA PREMIÈRE PARTIE DU MOUVEMENT (PREMIER NUMÉRO)

Pour faciliter l'instruction, les commandements de l'exercice militaire ont été décomposés en mouvements individuels, ou numéros. Le ou les instructeurs doivent faire la démonstration de chaque numéro et l'expliquer.

Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, EN PLACE REPOS, ESCOUADE – UN », le cadet fléchit le genou gauche.

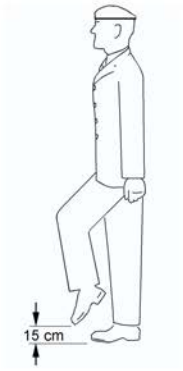

A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, 2001

Figure 8-1-3 Escouade UN – En place repos

FAIRE PRATIQUER LE PREMIER MOUVEMENT PAR L'ESCOUADE

Faire pratiquer l'escouade à exécuter le premier mouvement collectivement, individuellement et collectivement.

DÉMONTRER ET EXPLIQUER LA DEUXIÈME PARTIE DU MOUVEMENT (DEUXIÈME NUMÉRO)

Au commandement « ESCOUADE – DEUX », le cadet doit :

1. écarter le pied gauche vers la gauche, redresser la jambe à une cadence accélérée et placer rapidement le pied à plat sur le sol, l'intérieur du talon gauche à 25 cm de celui du talon droit;
2. en même temps, placer rapidement les bras derrière le dos, en les tendant le plus loin possible, le dos de la main droite dans la paume de la main gauche, les pouces croisés, le droit par-dessus le gauche, et les doigts étendus ensemble; et
3. répartir également le poids du corps sur les deux pieds.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A-CR-CCP-801/PF-002

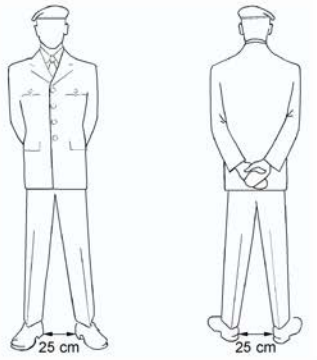

A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, 2001

Figure 8-1-4 Position en place repos

FAIRE PRATIQUER LE DEUXIÈME MOUVEMENT PAR L'ESCOUADE

Faire pratiquer l'escouade à exécuter le deuxième mouvement collectivement, individuellement et collectivement.

FAIRE DEUX DÉMONSTRATIONS COMPLÈTES ET FINALES

Au commandement « EN PLACE RE – POS », les deux parties du mouvement sont combinées en une seule. Le mouvement est exécuté en comptant la mesure « un ».

Les instructeurs doivent faire une démonstration complète et prévoir du temps pour la pratique.



Il est essentiel d'observer constamment les mouvements et de corriger toutes les erreurs. Il faut corriger les erreurs dès qu'elles se produisent.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

Les cadets doivent adopter la position en place repos en escouade.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

Pour confirmer l'apprentissage de cette leçon, il faut faire pratiquer les cadets, en escouade, à exécuter les positions garde-à-vous, en place repos et repos, et insister sur les mouvements avec lesquels ils ont éprouvé de la difficulté pendant la leçon.

Pratiquer les mouvements complets lorsque :

- l'**instructeur** compte la mesure;
- l'**escouade** compte la mesure; et
- l'escouade **évalue** la mesure.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A-CR-CCP-801/PF-002

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Les mouvements d'exercice militaire sont des techniques à pratiquer individuellement et qui permettent au cadet de devenir plus efficace en tant que membre d'une unité. On encourage les cadets à pratiquer les mouvements lorsque les occasions se présentent. Une rétroaction continue doit être donnée et prise en considération pendant tout exercice militaire.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Le cadet doit participer à une cérémonie de revue annuelle conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ces mouvements seront utilisés pour la préparation et l'exécution de la cérémonie de revue annuelle.

OBSERVATIONS FINALES

L'efficacité, la précision et la dignité sont des qualités qui distinguent l'exercice militaire des cadets. Ces qualités sont le fruit de l'autodiscipline et de la pratique. Elles assurent la cohésion et la fierté de l'unité. Un bon exercice, bien répété, surveillé attentivement et exigeant le plus haut degré de précision constitue un excellent exercice d'obéissance et de vigilance. Un tel exercice définit la norme pour l'exécution de toute tâche, tant pour l'individu que pour l'unité, et contribue à créer entre le commandant et ses subordonnés, la confiance mutuelle qui est une condition essentielle d'un bon moral. Les qualités personnelles développées sur le terrain de parade doivent se perpétuer à travers toutes les phases de la vie.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-002 A-PD-201-000/PT-000 DHP 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.